



AEFE - MLF- CLEMI - TV5MONDE



Concours « PAROLES DE PRESSE »

édition 2011

Genre journalistique: le reportage

*Thème retenu pour la 22^e édition de la
Semaine de la presse et des médias dans l'école®*

*(21 au 26 mars 2011) : **Qui fait l'info ?***

Il pourra s'agir pour les enseignants et leurs élèves de s'interroger sur les questions liées aux sources de l'information, au statut et à la déontologie des journalistes, à la différence entre communication et information. Les travaux entrepris pendant le 21^e Semaine de la presse pourront ainsi être prolongés ou approfondis pendant la 22^e Semaine de la presse.

À retrouver sur : www.cleml.org

Contact du concours : parolesdepresse@gmail.com

Le concours « Paroles de presse » est organisé par :



Avec le soutien de :

TV5MONDE

- 1. Objectifs du concours**
- 2. Contexte**
- 3. Modalités**
- 4. Mise en forme des productions papier**
- 5. Critères de sélection**
- 6. Calendrier**
- 7. Mise en valeur et Prix**
- 8. Rapport du jury du concours 2010**

1- Objectifs du concours

● Objectifs généraux

- Initier les élèves à l'éducation aux médias par un travail sur un genre spécifique : le reportage.
- Établir des contacts entre des établissements scolaires et des journalistes de leur environnement proche.

● Objectifs spécifiques pour les établissements d'enseignement français à l'étranger

- Proposer un projet fédérateur au sein du réseau de ces établissements.
- Accompagner le dispositif de mise à disposition d'un panel de titres de la presse française aux établissements d'enseignement français à l'étranger.

● Objectifs spécifiques pour les établissements scolaires de France

- Promouvoir une ouverture internationale, plus particulièrement sur les établissements d'enseignement français de l'étranger dans le cadre du partenariat entre les académies et l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

2- Contexte

- Le concours « Paroles de presse » en est à sa troisième année d'existence. Initiée pour les établissements d'enseignement français à l'étranger, l'opération s'est ouverte en 2009-2010 aux établissements scolaires de France.

- Le concours 2011 s'inscrit dans le cadre de la **22^e édition de la Semaine de la presse et des médias dans l'école®**, organisée par le ministère de l'Éducation nationale et coordonnée par le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI), qui se tiendra du 21 au 26 mars 2011.

- Tous les établissements d'enseignement français de l'étranger (EGD, conventionnés, en partenariat, uniquement homologués), recevront **(sans inscription préalable)** un panel d'une cinquantaine de titres reflétant le

pluralisme et la diversité de la presse française. Ce dispositif sera mené avec le concours de Uni-Press (organisme chargé de faire la promotion de la presse française à l'étranger) et de La Poste.

Ils recevront également un dossier pédagogique d'accompagnement, un cd-rom « Images de presse » réalisé en partenariat avec *Cartooning for Peace* et *Visa pour l'image* et des affiches sur la Semaine de la presse et des médias dans l'école®.

3- Modalités

- Le concours « Paroles de presse » est ouvert aux élèves des classes élémentaires (**cycle 3**), de **collège** et de **lycée** des **établissements d'enseignement français à l'étranger**.
- Il est également ouvert aux élèves des classes élémentaires (**cycle 3**), de **collège** et de **lycée** des **établissements scolaires de France**.
- Les productions écrites (article + encart de présentation) devront être réalisées par un **groupe d'élèves** (au moins 2 élèves) ou par une classe entière qui seront toujours placés **sous la responsabilité d'un adulte animateur local** du projet au sein de l'établissement scolaire.
- La participation effective au concours vaudra **acceptation des conditions** énoncées dans ce document.
- Les élèves et leur responsable devront aller se rendre dans un média de l'environnement de l'établissement et rencontrer des journalistes qui y travaillent.
- **À l'étranger**, l'animateur local du concours et le chef d'établissement veilleront à ce que les productions ne soient pas de nature à gêner les relations entre le pays d'accueil, l'établissement scolaire et la France.
- La production (article + encart de présentation) sera envoyée, **sous format PDF** exclusivement, à parolesdepresse@gmail.com **avant le 18 février 2011, minuit**.
- Aucune modification de la production ne sera possible après envoi et le comité éditorial du concours « Paroles de presse » se réserve le droit de refuser un article s'il ne correspond pas aux critères énoncés ci-dessous.

4- Mise en forme des productions papier (article + encart de présentation)

- **L'article (au maximum 2 pages de texte de format A4, 2 photos)**

Plusieurs caractéristiques devront être respectées.

- L'article devra comporter :
- un titre ;
- un chapeau de 2 à 3 lignes ;

- des intertitres.
- Il ne devra pas dépasser deux pages A4 (illustrations comprises et hors encart de présentation), soit environ 5 000 signes maximum.
- La mise en page est libre mais devra obligatoirement comporter des colonnes (au moins deux).
- Adopter la police de caractères Arial :
- taille 18 (gras) pour le titre ;
- taille 12 (gras) pour le chapeau (+ italique) et les intertitres ;
- taille 10 pour le corps de l'article.
- Deux photos au maximum seront jointes. Une illustration (carte, dessin de presse...) pourra éventuellement être ajoutée.
- Toutes les photos et illustrations devront être accompagnées d'une légende et d'un crédit, placés juste en dessous. Les établissements veilleront à obtenir tous les droits de diffusion de ces images pour une publication sur les sites et publications gérés par l'AEFE et le CLEMI.
- La production (article + encart de présentation) sera réalisée sur un support électronique et sera transmise aux organisateurs du concours uniquement sous format PDF.

N.B. : Les participants au concours sont invités à prendre connaissance du rapport du jury du concours Paroles de presse 2010 (voir en fin de document). Des fiches pédagogiques sur le reportage sont consultables sur le site du CLEMI (www.cleml.org)

● **L'encart de présentation (1 page A4, 1 photo)**

L'article devra être obligatoirement accompagné d'un encart de présentation. Cet encart, occupant une page A4 au maximum, devra comporter les parties suivantes:

- **Caractéristiques du média qui fait l'objet du reportage (titre : Le média en bref)**
- Dénomination du média :
- Type de média :
- Nombre d'employés (dont nombre de journalistes) :
- Diffusion, audience :
- Parution (presse écrite) :
- **Caractéristiques de l'établissement scolaire (titre : Notre école ou Notre lycée)**
- Dénomination exacte de l'établissement :
- Nombre d'élèves :
- Niveaux d'enseignement :
- Adresse courriel « contact » :

- Adresse du site Internet de l'établissement :
- **Caractéristiques de l'équipe qui a écrit l'article (titre : Notre équipe de rédaction) :**
 - Nom et prénom du responsable (professeur ou autre adulte animateur du projet local) :
 - Classe ou groupe participant :
 - Âge moyen et nombre d'élèves :
- **Caractéristiques de la ville et du pays (titre : Notre environnement)**
 - Ville de résidence :
 - Nombre d'habitants :
 - Position administrative de la ville :
 - Nom du pays :
 - Superficie du pays (en km²):
 - Nombre d'habitants :
 - Capitale :
 - Principales ressources :

N.B. : Une photo de l'établissement sera incluse dans l'encart de présentation, dans la partie sur les caractéristiques de l'établissement scolaire (« Notre école » ou « Notre lycée »).

Une illustration ou une carte pourra également être insérée dans cet encart de présentation.

Productions de vidéo-reportages

Cette année, à titre expérimental, des productions vidéo pourront également être réalisées par les établissements du réseau. Elles devront correspondre au genre journalistique choisi cette année : le reportage. Elles ne devront pas dépasser 3 minutes (montage effectué avec titre et générique indiquant la provenance exact du reportage) et seront envoyées sur un serveur prévu à cet effet par les organisateurs du concours. Elles seront ensuite diffusées sur un site de l'AEFE spécialement dédié au concours. Un prix spécifique sera décerné par le jury.

Les établissements qui souhaitent s'engager dans la production dans ces vidéo-reportages doivent au préalable et avant le **1^{er} février 2011** s'inscrire à l'adresse suivante : communication.aefe2@gmail.com. Les productions devront être téléchargées sur le serveur avant **le 18 février 2011 à minuit** (heure de Paris)

5- Critères de sélection

- **Secondaire (collège et lycée)**

- **Prise en compte du genre**

- Le reportage devra rapporter de manière vivante ce que l'on a vu, entendu, observé et ressenti sur le terrain du reportage. Faire connaître des informations collectées tout en restituant un climat.

- L'article de presse : cohérence du texte ; effort et effet de composition ; angle choisi identifiable ; apports documentaires, informatifs ; style vivant.

- **Prise en compte du destinataire**

- Capter son attention, susciter son intérêt. Importance de l'accroche et de la chute.

- **Maîtrise de la langue**

- Qualité rédactionnelle (bonne syntaxe ; lexique recherché et précis).

- Art de la formule.

- Orthographe correcte.

- **Primaire (cycle 3)**

- Respecter l'ensemble des consignes données.

- Susciter l'intérêt du lecteur (mettre en évidence les éléments les plus marquants).

- Veiller à la cohérence de l'expression en évitant les répétitions, en respectant la syntaxe, l'orthographe et la ponctuation.

N.B. : il est rappelé que pour avoir une chance d'être sélectionnée, toute production doit préalablement satisfaire aux caractéristiques de présentation et être envoyée dans les délais fixés.

En outre, pour les établissements de France et en fonction du nombre de productions proposées, des sélections pourront préalablement être faites au niveau académique.

6- Calendrier

- **Réception** des productions par courriel uniquement (parolesdepresse@gmail.com). Dernier délai : **18 février 2011 à minuit (heure de Paris)**

- **Mise en ligne** des productions sur le site www.scolafrance.info/parolesdepresse : **à compter du 15 mars 2011**

- Proclamation des **résultats** : **25 mars 2011** sur le site www.scolafrance.info/parolesdepresse

7- Mise en valeur et Prix

- Du 15 mars et jusqu'au 30 avril 2011, toutes les productions seront consultables en ligne sur le site : www.scolafrance.info/parolesdepresse
- Le jury, composé de professionnels de la presse, d'enseignants et de responsables du CLEMI, de l'AEFE et de la MLF, attribuera des prix dans trois catégories :
 - Primaire (cycle 3) ;
 - Collège ;
 - Lycée.
- Des mentions spéciales pourront être attribuées par le jury qui est maître de ses critères.
- Les classes ou les groupes d'élèves recevront un diplôme ; des lots d'ouvrages seront offerts au CDI et BCD des établissements primés.

8- Rapport du jury "Paroles de presse" 2010

Avant-propos

En 2010, et pour la seconde année consécutive, le concours « Paroles de presse » était organisé par l'AEFE, le MLF et le CLEMI dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias dans l'école® et sur le thème du portrait d'un journaliste.

À la clôture des inscriptions, 82 portraits étaient parvenus à l'AEFE, provenant de 38 établissements de 26 pays différents. Les portraits primés figurent sur site « Paroles de presse » :

<http://www.scolafrance.info/parolesdepresse/resultats.php>.

Des productions d'une grande qualité

Tous les membres du jury ont noté la très grande qualité des portraits, notamment par rapport à ceux reçus en 2009. Les élèves et leurs enseignants se sont investis fortement dans ce projet qui répondait autant aux objectifs des programmes scolaires qu'à une envie des établissements de s'ouvrir sur le pays d'accueil et de découvrir le monde des médias. Le plaisir de ces découvertes s'est ressenti dans les portraits.

L'importance des consignes

La commission de présélection, qui s'est réunie deux fois, et le jury, qui a délibéré le 1er avril 2010, ont tout d'abord évalué les portraits en fonction du respect des consignes qui avaient été transmises.

Par rapport à l'an passé, le jury a constaté que la plupart des **photos** étaient désormais **légendées** et **créditées**. L'ensemble des portraits comportaient bien une **signature** conformément aux recommandations du précédent rapport.

Dans aucun des articles le **titre** ne manquait mais les **chapeaux** n'étaient pas tous présents ou bien ne répondaient pas vraiment aux critères du chapeau. D'après le *Manuel de journalisme* d'Yves Agnès (La Découverte, 2008), le

chapeau (ou chapô) est « un court texte précédent et annonçant un article, composé dans un caractère différent ». « Il complète le titre en précisant le sujet de l'article et l'angle choisi.[...] Il résume l'information en donnant l'essentiel de ce qu'il faut savoir si l'on doit s'arrêter là. [...] Il situe le contexte. »

Il était également spécifié que les élèves devaient assurer la **mise en page** de l'article. Le jury a donc été sensible aux documents où cette dimension graphique était prise en compte (placement de la photo par rapport à l'article et de la légende par rapport à la photo, présentation des encadrés...).

Concernant les **polices de caractères** et leur taille, le jury salue l'effort fourni pour respecter les consignes données.

La plupart des productions ont bien respecté le **genre journalistique** du portrait mais certaines, qui ont donc été écartées par la commission de sélection, étaient en réalité des interviews.

De l'écriture journalistique

Le jury a salué de réels progrès dans l'écriture des **titres** qui, contrairement à l'année précédente, n'étaient pas tous de type informatif et exploraient parfois d'autres pistes (titres incitatifs, humoristiques...). Il y a même eu quelques jolies trouvailles. Cette meilleure qualité des titres est révélatrice du travail accompli en classe dans le domaine de la maîtrise de la langue et du style, de l'art de la formule.

Contrairement à l'an passé, le jury a pu mieux identifier l'**angle choisi par les rédacteurs**.

Rappel : on entend par angle journalistique le choix d'un message essentiel. Dans un portrait, c'est souvent le trait qui résume la personnalité du journaliste. Ainsi, l'interview d'une même personne menée par une classe peut donner lieu à des articles très différents selon les élèves parce que les faits mis en avant et les citations choisies ne sont pas sur les mêmes.

L'ensemble de l'article doit être orienté dans une direction déterminée et précise. Le choix de l'angle, d'après Yves Agnès, se fait une première fois avant le recueil des informations, une seconde fois au moment d'écrire, en sélectionnant dans les informations recueillies.

Le jury a été sensible à l'**accroche et à la chute de l'article**, éléments qui n'étaient pas spécifiés dans le règlement du concours en raison du jeune âge des rédacteurs mais qui sont caractéristiques d'un article de presse.

Beaucoup d'articles comportaient des **citations**, ce qui est recommandé dans un portrait, mais elles n'étaient pas toujours bien insérées dans le développement. Capter l'attention du lecteur du début à la fin, rendre vivant le portrait grâce à des citations bien choisies, décrire l'allure ou l'attitude de la personne, citer ses souvenirs personnels, des anecdotes sont des moyens d'intéresser le lectorat.

Qualité de l'information

Dans la plupart des cas, une **rencontre** a été organisée entre la classe et le journaliste. Si une telle rencontre est presque indispensable pour rendre un

portrait vivant, elle ne suffit pourtant pas à faire un bon portrait...

En effet, il faudrait **croiser les sources** afin d'obtenir des renseignements, des éclairages différents sur son sujet et pour s'assurer de la véracité de certains faits. On éviterait ainsi de tomber trop souvent dans l'hagiographie... Il ne faudrait cependant pas tomber dans l'excès inverse et réaliser un portrait à charge.

Trouver des personnes qui vont pouvoir apporter des éclairages complémentaires sur le journaliste devrait se faire, dans le cadre du concours « Paroles de presse », avec le consentement du journaliste, même si cette pratique n'a pas toujours cours dans le cadre professionnel.

Une plus grande attention devrait être portée à la qualité et au rôle des **photographies**. Apportent-elles de l'information ? Sont-elles complémentaires du texte ? Quels sens ont-elles ? Ces interrogations doivent sous-tendre le choix des images. Le crédit photo permettant d'identifier le nom du photographe (ou sa classe ou son école) ne sera pas oublié.

Dans certains portraits, les concurrents ont fait preuve d'originalité en rajoutant un **dessin** réalisé par un élève ; ce type d'initiative a été valorisé par le jury.

Un concours reconduit en 2011

Des enseignants ont manifesté leur désir de voir ce projet reconduit ce qui amène l'AEFE, la MLF et le CLEMI à proposer aux enseignants de travailler en 2011 sur un nouveau genre journalistique : le reportage.

Les élèves devront réaliser **un reportage (papier ou vidéo) sur un média situé dans l'environnement de l'établissement scolaire**. Un accompagnement pédagogique à ce projet figure dans le prochain dossier pédagogique de la Semaine de la presse et des médias dans l'école® 2011 et en téléchargement sur le site de l'AEFE.

Le jury du concours « Paroles de presse », avril 2010.

